

Questions orales

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je pense que la question qui est soulevée par le très honorable chef de l'opposition. . . Je veux revenir à ce que j'ai mentionné hier, monsieur le Président. Dès qu'un journaliste est apparu à la télévision, avec un document qui manifestement était un document budgétaire, la GRC a immédiatement entrepris une enquête sur toutes les circonstances de ce qui était arrivé.

Et j'ai demandé particulièrement, monsieur le Président, à ce moment-là. . . parce qu'évidemment, la parution d'un document budgétaire, une journée avant. . . j'ai demandé immédiatement qu'on regarde spécialement si des gens pouvaient avoir profité de ce qu'un document budgétaire ait circulé avant sa date de diffusion.

Et c'est justement pour cela. Nous avons demandé que l'on enquête là-dessus dès le départ, monsieur le Président. Et hier, le Commissaire de la GRC m'a informé qu'à ce jour, selon son investigation, pour rassurer les Canadiens, il n'y avait aucune évidence relativement à ce que des gens aient pu profiter du Budget.

Je pense, monsieur le Président, que le gouvernement a agi de façon responsable.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, hier, le solliciteur général a déclaré que depuis le commencement, c'est-à-dire il y a trois semaines, la Gendarmerie royale était au courant d'une deuxième fuite.

Malgré la déclaration ici, à la Chambre, du premier ministre, que le solliciteur général rapporterait immédiatement des informations à la Chambre, il ne l'a pas fait.

[Traduction]

LA POSSIBILITÉ D'AUTRES FUITES BUDGÉTAIRES—LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, c'est encore une fois au vice-premier ministre que je m'adresse. Nous tenons effectivement à savoir s'il y a bel et bien eu une deuxième, voire une troisième fuite. Le ministre de la Justice a déclaré qu'il a pu y en avoir d'autres. C'est exactement ce qu'il a dit hier à la Chambre.

Nous tenons à le savoir, car ce n'est pas une question qui intéresse la police. C'est une question de responsabilité ministérielle, soit celle du ministre des Finances à

l'égard de la Chambre. C'est une question de responsabilité non pas envers la police, mais envers le Parlement.

Par conséquent, je repose ma question au vice-premier ministre. A quel jour, à quel moment les ministres du gouvernement, et tout particulièrement le premier ministre, le ministre des Finances, le ministre de la Justice et le solliciteur général ont-ils appris que les renseignements contenus dans l'exposé budgétaire avaient pu faire l'objet d'une deuxième, d'une troisième ou d'une quatrième fuite? Pourquoi la Chambre des communes n'en a-t-elle pas été avisée sur-le-champ?

• (1120)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): En toute déférence pour le très honorable député, monsieur le Président, je dirai qu'il s'agit bel et bien d'une affaire intéressante la police. S'il lit les journaux, et je sais qu'il les lit, sans doute sait-il que le *Globe and Mail* du 28 avril dernier faisait état de nombreuses fuites qui auraient été rapportées à l'unité spéciale de la GRC. L'article précise:

Hier, la GRC a étendu la portée de son enquête au sujet de la fuite de renseignements concernant l'exposé budgétaire de mercredi dernier de façon à comprendre un certain nombre d'autres fuites dont elle aurait été instruite avant que le ministre des Finances Michael Wilson n'ait fait l'aveu embarrassant que quelqu'un avait révélé la teneur de son budget.

L'article rapporte ensuite les propos d'un représentant de la GRC. Voici:

«Chaque rapport fera l'objet d'une enquête», déclare Denis Deveau, porte-parole de la GRC. «Dans ce cas-ci, nous ne nous contentons pas de laisser aller les choses. Nous procédons à une enquête serrée et nous avons mis bien du monde à travailler sur ce dossier.»

Je pourrais faire état de toute une série d'autres incidents.

M. Kevin Newman, du réseau CTV, a reconnu que sa station d'Ottawa avait pu bénéficier d'une fuite.

Nous connaissons un député qui a admis avoir été instruit avant le temps de la teneur du budget.

M. Tobin: Répondez à la question!

M. Mazankowski: Ce sont là de nombreuses allégations. La GRC enquête activement sur toutes ces allégations.

Pourquoi le très honorable député persiste-t-il à vouloir entraver l'enquête de la GRC?

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!